



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montpellier, le **27 NOV. 2024**

La rectrice de région académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'éducation nationale,

Inspection pédagogique du second degré
IA-IPR d'histoire-géographie

Référente « Mémoire et citoyenneté »

DAREDI

Affaire suivie par :

Marie-Ange Rivière

Tél : 04 67 91 46 50

Mél : marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr

Division Vie Educative des Elèves Des Ecoles
et des Etablissements

Chef de Division DV4E :

Thierry Meslet

Affaire suivie par :

Samia Djedoui

Tél : 04 67 91 48 92

Mél : samia.djedoui@ac-montpellier.fr

Rectorat de Montpellier

31 rue de l'Université

CS 39004

34064 Montpellier

Cedex 2

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Année scolaire 2024-2025.

PJ : règlement du concours, calendrier et organisation, tableau inscription, fiches d'anonymats pour les travaux collectifs,

Le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour la session 2025 est :

« Libérer et refonder la France (1943-1945) ».

Calendrier du concours :

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au **vendredi 31 janvier 2025**. Aucune candidature ne pourra être prise en compte après cette date. Attention cette année l'inscription est double, sur Adage et par l'intermédiaires du tableau joints.

L'organisation par les établissements de l'épreuve individuelle est fixée à l'échelle nationale au **mardi 25 mars 2025**. Cette date est impérative, aucune dérogation n'est possible.

Le jury académique se réunira le **mercredi 15 mai 2025** afin de pouvoir transmettre la sélection académique au jury national avant le 31 mai 2025

Les prix académiques seront remis aux lauréats par Madame la rectrice **fin mai début juin 2025**.

Catégories de participation :

Le concours comporte quatre catégories de participation :

- **Pour les classes de lycées (et assimilées) :**

première catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (3 heures).

deuxième catégorie : réalisation d'un travail collectif, par exemple un mémoire associé ou non à d'autres supports, sur le thème annuel.

- **Pour les classes de troisième (et assimilées) :**

troisième catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (2 heures).

quatrième catégorie : réalisation d'un travail collectif, par exemple un mémoire associé ou non à d'autres supports, sur le thème annuel.

Procédure d'inscription :

L'inscription des candidats est placée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Nouveauté cette année :

L'inscription est double, d'une part sur ADAGE et d'autre part en renseignant les 3 onglets du tableau Excel « inscription » ci-joint, à retourner à l'adresse suivante :

cnrd@ac-montpellier.fr au plus tard le 31 janvier 2025.

NB : pour les catégories 2 et 4 (travail collectif) il est nécessaire de faire une inscription par groupe (s'il y a plusieurs groupes dans une même classe, chaque groupe doit être inscrit séparément).

Le document joint intitulé « modalités d'organisation » présente les modalités à suivre pour le bon déroulement du concours. Afin de garantir l'équité entre les candidats, et dans des délais très contraints, il importe que les calendriers, les instructions de passation, la sélection des copies respectent strictement les consignes données ainsi que le règlement du concours (en pièces jointes) qui comportent de nombreuses nouveautés.

Le jury académique sera présidé par Madame la rectrice ou sa représentante. Il communiquera au jury national 6 copies collèges, 6 copies lycées, 6 travaux collectifs collège, 6 travaux collectifs lycée.

Je vous demande de veiller à l'information des équipes éducatives et des élèves concernant le thème et le déroulement de ce concours et vous encourage à favoriser toutes les initiatives susceptibles d'assurer la plus large participation des élèves à cette action éducative favorisant l'appropriation des valeurs portées par l'École.

Je vous remercie de votre implication pour la réussite de ce concours pour l'organisation duquel mes services demeurent à votre entière disposition.

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL